

## Notes historiques sur le protestantisme à Saumur

Les premières traces du protestantisme à SAUMUR se situent dans les années 1520-1540. Il s'agit, pour ces Saumurois, de considérer que la BIBLE est leur seul moyen de connaître DIEU. Ils ont lu les écrits de MARTIN LUTHER, ce moine, professeur de théologie à l'Université de WITTEMBERG en Saxe, qui veut amener l'Eglise à supprimer de son enseignement tout ce qui s'est ajouté à l'enseignement évangélique.

Hélas, l'Eglise au sein de laquelle Luther a été formé et à laquelle il veut faire part de sa joyeuse découverte du SALUT GRATUIT le rejette. Le Pape Léon X excommunie le moine-professeur qui se veut simplement « réformateur ».

En France, cette nécessité d'une rénovation non seulement des mœurs du clergé mais aussi du corps de la doctrine de l'Eglise, reçoit un accueil très favorable. Elle est soutenue par une population consciente que chacun est responsable devant Dieu de sa propre vie intérieure.

Un humaniste picard, Jean CALVIN, ainsi que des prédicateurs hardis comme Léfèvre d'Étaples et Briçonnet, évêque de Meaux, reçoivent le « message de grâce » remis au premier plan par Luther. Un peu partout en France, on signale des manifestations de ce que le clergé appelle « la peste luthérienne ».

En 1536, de sa terre d'exil, Jean CALVIN édite une véritable somme dans laquelle sont abordés, à la lumière de l'Écriture Sainte, tous les aspects de la foi : *L'Institution de la religion chrétienne*.

La papauté réagit avec une sévère rigueur. Elle a, en France, de puissants auxiliaires : le PARLEMENT, de grands féodaux comme les Guise, le pouvoir royal, auquel le Concordat signé en 1516 donne la haute main sur les nominations ecclésiastiques. Partout en France on arrête, on torture et on brûle les huguenots.

Saumur eut son premier martyr en la personne d'un artisan corroyeur, en octobre 1552 : René Poyet.

Une chronique signale que « L'Évangile fut reçu en grande avidité » ; à Angers, "l'Évêque, homme de bon savoir, favorisait autant qu'il le pouvait ceux de la « religion prétendue réformée » On apprend aussi que « les hérésies pullulent en Touraine ». En effet, malgré l'oppression des consciences par le fer et par le feu, les « protestants » affermissent leur conviction que la seule autorité en matière de foi est la Bible ; ils s'organisent. Dès 1562, la communauté saumuroise est solidement implantée dans la population. En 1575, Henri III donne Saumur aux protestants, comme "Place de sûreté". Le roi s'efforce de faire ainsi échec à la « Sainte Ligue », association de catholiques - que l'on appellerait aujourd'hui « intégristes » - à la fois religieuse et politique pour assurer la victoire de la papauté et limiter le pouvoir royal.

Le roi de Navarre, chef du parti protestant, installe à SAUMUR pour gouverner la place Philippe de MORNAY, Seigneur du Plessis-Marly - plus connu sous le nom de DUPLESSIS-MORNAY.

Les contemporains de ce personnage disent de lui qu'il « était le plus accompli des gentilshommes de son temps, le protestant le plus influent de son parti, l'homme qui rendit le plus de services à son Église et à son Pays ». Écrivain fécond, poète, controversiste, diplomate, il était également théologien (il lisait à livre ouvert l'Ancien et le Nouveau Testaments - hébreu et grec - ainsi que les écrits des Pères de l'Église en latin).

Né à Buhry, dans le Vexin, il eut comme précepteur un humaniste gagné aux idées de Luther. A quatorze ans - en 1559, date du premier Synode national des églises réformées de France - il perd son père. Il se déclare alors ouvertement « protestant ». Il renonce à la carrière ecclésiastique à laquelle le destinait sa famille (un de ses oncles était évêque de Nantes).

L'Église Réformée, à peine organisée, ressent le besoin de fonder des **Universités** - ou comme on disait à l'époque, des **Académies**. Il était en effet devenu indispensable de proposer à la jeunesse réformée qui se destinait aux carrières libérales ou aux charges de responsabilités, comme au ministère pastoral, une instruction de qualité. Les jeunes protestants n'avaient pas accès aux collèges soumis à la seule influence de quelques ordres enseignants tout puissants dans le royaume.

En 1593, les instances synodales approuvent la fondation d'une Académie à Saumur. Il y a déjà dans huit grandes villes du royaume une académie semblable à celle qu'on a organisée à Saumur. On y enseignera outre la théologie, les lettres, les sciences, la médecine, la jurisprudence et la philosophie. Une académie d'équitation - ancêtre de l'École de cavalerie actuelle - est aussi fondée à cette époque.

1593 est aussi l'année pendant laquelle le roi de Navarre, devenu roi de France à la mort tragique de Henri III en 1589, achève enfin la conquête de son royaume sur les « ligueurs » et les Espagnols leurs alliés. Il a conquis la papauté en



acceptant de « grimacer » l'abjuration de sa foi protestante. Il accorde à ses « anciens » coreligionnaires la « liberté du culte » par l'EDIT DE NANTES, signé en 1598, dont Duplessis-Mornay est en partie le rédacteur. L'Edit autorisait la construction, de temples et l'existence de cimetières spéciaux. Il permettait aux pasteurs de séjourner en ville et de visiter les malades dans les hôpitaux et les prisons. Les protestants avaient le droit de se marier devant leur pasteur, de choisir la confession de leurs enfants. Les protestants pouvaient exercer des charges publiques. Toutefois, ils devaient observer les fêtes prescrites par l'Eglise Romaine et acquitter la dîme du clergé de celle-ci. Les livres concernant la religion réformée ne pourraient être imprimés et vendus que dans les villes où l'exercice public du culte était permis.

En 1599, les Saumurois ont leur temple : vaste construction édifiée le long des fortifications de la ville. La population protestante saumuroise est importante du fait que, très vite, l'Académie acquit un grand renom à travers l'Europe - gagnée en grande partie à la Réforme - sous l'impulsion de son recteur Moïse AMIRAULT et de professeurs tels que DUNCAN, LECOY, CAPPEL. Le culte rassemble le dimanche, d'après la chronique de l'époque, trois à quatre mille personnes pour entendre le "prêche" de l'un des quatre pasteurs qui conduisent la paroisse.

L'épanouissement de la « réformation de l'Eglise par l'écriture Sainte » est, en France, favorisé par l'acceptation de part et d'autre d'une relative « coexistence pacifique ». Soudain, le 14 mai 1610, parvient la nouvelle qu'à Paris, un moine a assassiné le roi ! Elle provoque chez les protestants une véritable panique. Ils savent, en effet, que l'éventuel successeur au trône est élevé dans la stricte obédience de l'Eglise Romaine. Effectivement, parvenu à l'âge d'exercer le pouvoir, Louis XIII prend pour premier ministre le très catholique Albert de Luynes, s'entoure de conseillers d'Eglise, accorde aux Jésuites toute licence pour oeuvrer à la « contre-réforme ». Les protestants convoquent un peu partout des « assemblées politiques » : celle de Saumur dura quatre mois et manifesta une forte opposition. En 1638, Louis XIII voue le royaume « à la Vierge Marie » pour laquelle il a une dévotion particulière. Le protestantisme, reconnu et admis par l'Edit de Nantes, ne cadre décidément plus avec le régime absolu...

La guerre civile reprend. La proclamation joyeuse et forte que l'homme accomplit l'action bonne « parce qu'il est sauvé » - et non pas pour être sauvé - est à nouveau considérée comme un crime religieux autant que social. Tous les moyens seront bons pour réduire peu à peu les « opiniâtres de la Religion Prétendue Réformée ». Tout l'appareil judiciaire répressif est au service de l'Eglise. Tant et si bien qu'en Janvier 1685, on peut déclarer au roi l'inanité de l'Edit de Nantes signé jadis par son aïeul. Le 18 octobre 1685, cet Edit - qui pourtant porte le sceau de cire verte signifiant son inviolabilité - est révoqué. En effet, à ce moment le quinzième seulement de la population protestante française recensée en 1610, figure sur les registres paroissiaux. L'Acte de révocation signé à Fontainebleau par Louis XIV supprime tout exercice du culte, ordonne la démolition des temples, le bannissement des pasteurs, l'obligation pour tous les protestants de faire instruire leurs enfants dans la confession catholique.

DUPLESSIS-MORNAY, en février 1621, confiant dans la loyauté de son roi Louis XIII, lui a ouvert les portes de la ville. Le 11 novembre 1623, meurt l'un des derniers survivants de ceux qui avaient lutté pour la liberté de conscience et rêvé d'établir la coexistence tolérante des deux Confessions.

Dès 1685, le temple de Saumur est détruit. Malgré l'interdiction, les protestants quittent la ville pour gagner les "terres d'asile". C'est la ruine économique. Pour pallier la catastrophe, le Pape accorde à la ville le monopole de la fabrication des chapelets. On note (Guide Michelin, éd. 1970) « bien que l'Ecole de Cavalerie et le commerce des vins aient redonné de l'activité à la ville, elle compte aujourd'hui encore 7000 habitants de moins qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle ».

Ce n'est qu'en 1835 qu'une petite communauté protestante est signalée à nouveau à Saumur. Elle a pour pasteur celui de Tours. En 1840, elle est assez nombreuse pour nécessiter le ministère d'un pasteur à plein temps. En 1842, elle sollicite de l'Evêque d'Angers l'autorisation (comme lui en fait obligation la loi civile) d'édifier un temple sur le terrain du « cimetière des protestants » où étaient inhumés les étudiants de l'Académie.

Aujourd'hui, notre plus sûre espérance d'un rapprochement de notre Eglise avec le catholicisme est le contact de plus en plus étroit que nous avons, les uns et les autres, avec la source de la foi authentique : la BIBLE.

(Texte établi d'après les travaux d'historiens tels que E. Léonard, R. Stéphan, S. Mours, et des documents d'époque).